

NOTE DE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

1er trimestre 2021 - N°13









OBSERVATIONS PRINCIPALES

Mouvements des établissementsp.

On comptabilise 6 266 établissements au 31 mars 2021. On constate une évolution positive du nombre d'établissements économiques sur Niort Agglo ; évoluant à un rythme annuel moyen de +7,1%. On note au premier trimestre 2021 un fort solde des établissements tout comme sur le trimestre précédent. Le secteur des services est celui qui est le plus concerné par les créations et plus particulièrement celui du service aux entreprises.

Emplois salariés......p.5

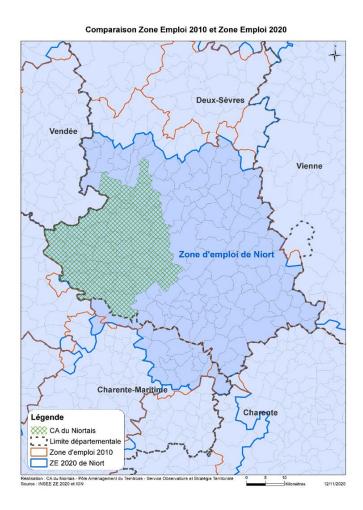
On compte 46 883 emplois salariés sur Niort Agglo au 3ème trimestre 2020, soit -0,9% en un an. L'emploi salarié du secteur de l'industrie est celui qui a le plus diminué en pourcentage : -2,6% en un an soit -132 emplois. Ce secteur est suivi par celui du BTP : -1,6% soit -41 emplois et par celui du tertiaire : -0,7% soit -270 emplois qui reste le secteur principal en volume.

Le Salaire Moyen Par Tête (SMPT) au 3ème trimestre 2020 pour Niort Agglo est de 2 730 € (brut) ; très nettement supérieur aux SMPT des départements de proximité et des EPCI de comparaison et de nouveau en croissance : +3,1% sur 1 an.

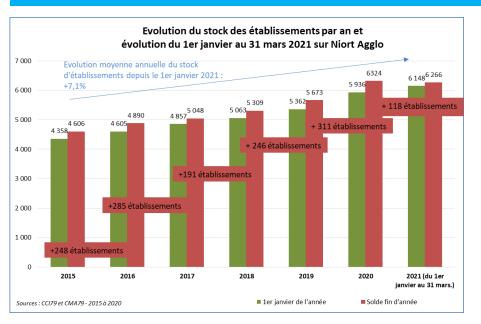
Au 3ème trimestre 2020, les SMPT du tertiaire sur Niort Agglo sont supérieurs aux SMPT du tertiaire sur les autres territoires.

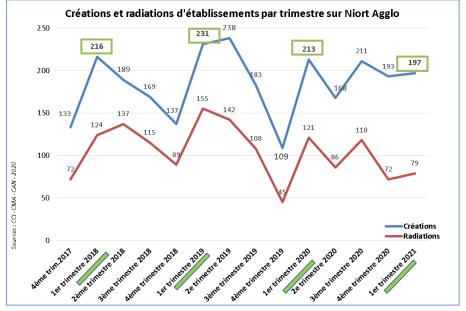
Marché du travailp.7

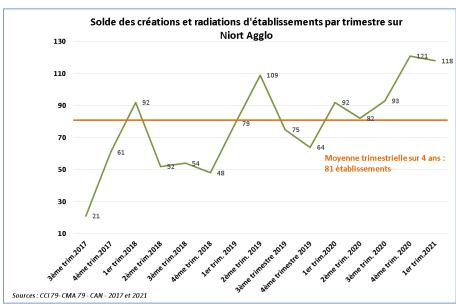
On note une diminution du nombre de demandeurs d'emploi des catégories A, B et C en 1 an de 0,8% soit 73 demandeurs d'emplois en moins. Cette diminution touche plus fortement les hommes que les femmes. L'observation sur les demandeurs de catégorie A uniquement, montre une diminution de -3,3% en 1 an (-166 demandeurs d'emploi). Le taux de chômage localisé sur la zone d'emploi de Niort est de 5,4% au 4ème trimestre 2020, l'un des taux les plus bas taux du référentiel de territoires comparables.



MOUVEMENTS DES ETABLISSEMENTS







6 266 établissements au 31 mars 2021 sur Niort Agglo

+7,1%: évolution moyenne annuelle depuis 2015.

Evolution du 1er janvier au 31 mars 2021

	Niort Agglo	Deux- Sèvres (CCI et CMA)	Poids de Niort Agglo dans le départe ment
Créations	197	763	26
Radiations	79	375	21
Solde	118	388	30

Sources : CCI 79-CMA 79 - 2021

Niort Agglo

	Créations	Radiations	Stock	
2015	670	422	4 358	
2016	601	316	4 605	
2017	612	421	4 857	
2018	711	465	5 063	
2019	761	450	5 362	
2020	785	397	6 148	
2021 (au 31 mars 2021)	197	79	6 266	

Sources : CCI 79-CMA 79 - 2021

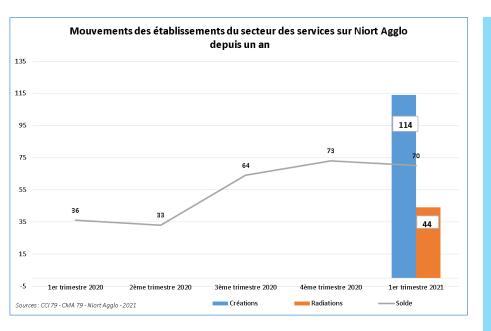
1er trimestre 2021 : +118 établissements

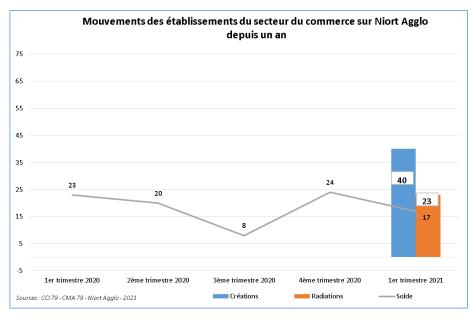
La moyenne trimestrielle sur les quatre dernières années est de + 81 établissements.

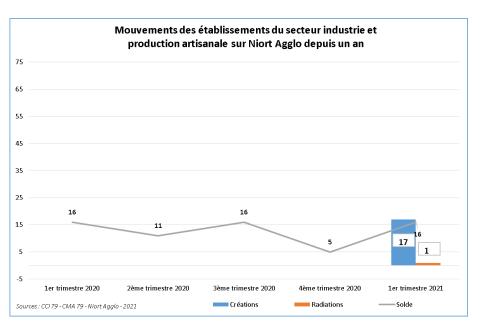
Le 1^{er} trimestre 2021 demeure assez élevé : le solde étant de 118 établissements. Cela s'explique notamment par un nombre de radiations assez faible.

Données complémentaires en Deux-Sèvres - CCI 79

Viséo 79







Vue générale sur les grands secteurs d'activités

Créations - radiations

Le secteur des services est le plus porteur en terme de créations d'établissements (58% des créations tous secteurs confondus) et plus particulièrement le service aux entreprises. Il est également le plus impacté en terme de radiations (56%).

Le secteur du commerce est le deuxième secteur après celui des services, tant en termes de créations (20%) que de radiations (29%) notamment le commerce de détail.

Secteur des services

Ce secteur connaît une relative stabilité de son solde créations-radiations sur le 1^{er} trimestre, atteignant +70 établissements.

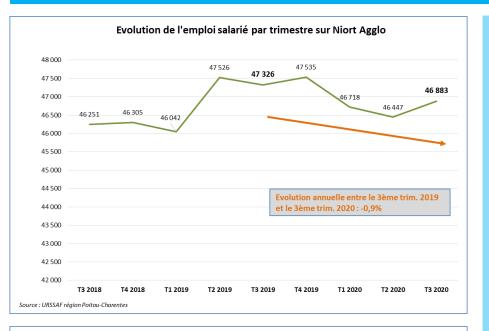
Secteur du commerce

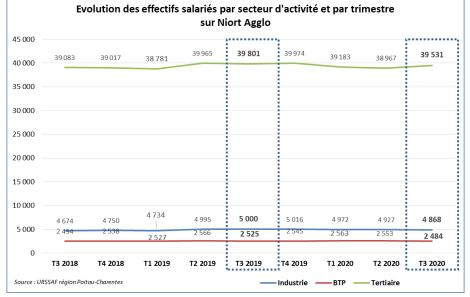
Ce secteur connaît une baisse de son solde créationsradiations sur le dernier trimestre atteignant +17 établissements au 1^{er} trimestre 2021.

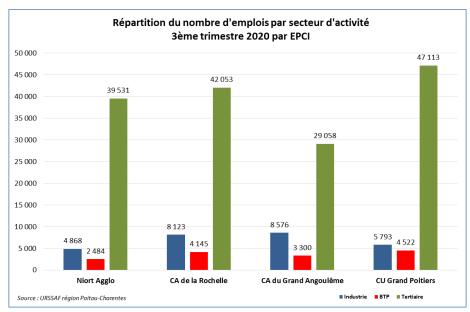
Secteur de l'industrie et de la production artisanale

C'est un secteur qui connaît des variations trimestrielles relativement restreintes en nombre du faible raison d'établissements. Le premier trimestre 2021 enregistre une par hausse rapport au précédent trimestre : + 16 établissements.

EMPLOI SALARIE







Evolution annuelle entre le 3^{ème} trimestre 2019 et le 3^{ème} trimestre 2020

On observe une reprise de croissance de l'emploi salarié privé par rapport au 2 trimestres précédents.

46 883 emplois salariés au 3ème trimestre 2020 -0,9% : évolution annuelle ; soit – 443 emplois.

L'évolution annuelle des Deux-Sèvres est de -1,5% ; une diminution moins forte que celle de la Charente (-1,9%) mais plus forte que celles de la Vienne (-1%) et de la Charente-Maritime (-0,9%).

En 1 an ...

Industrie -2,6% soit -132 emplois

BTP -1,6% soit -41 emplois.

Tertiaire -0,7% soit -270 emplois

Tertiaire

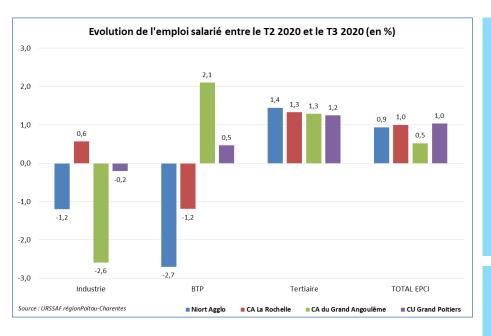
3ème trimestre 2020

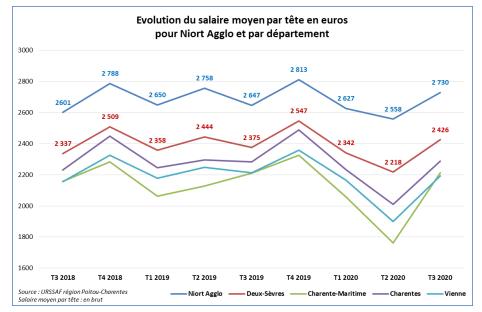
Niort Agglo : 39 531 emplois soit 84% des emplois salariés privés de Niort Agglo.

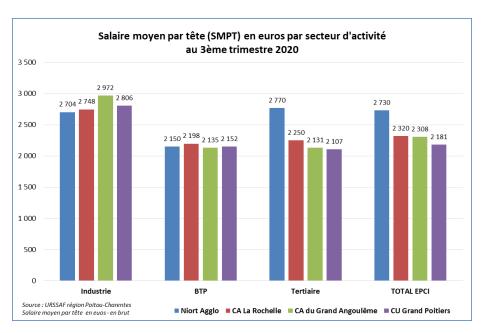
82% pour la CU Grand Poitiers ;

77% pour la CA de la Rochelle;

71% pour la CA Grand-Angoulême.







Evolution de l'emploi salarié entre les deux derniers trimestres

Niort Agglo

Tertiaire: +1,4%

Industrie: -1,2%

BTP: -2,7%

Au total: +0,9%

Le salaire moyen par tête (SMPT) au 3^{ème} trimestre 2020

En hausse

Niort Agglo: 2 730 €

Très nettement supérieur aux SMPT des départements de proximité et des autres EPCI de comparaison.

Dans le secteur du tertiaire, Niort Agglo dispose du SMPT (2 770 €) le plus élevé en comparaison des autres territoires.

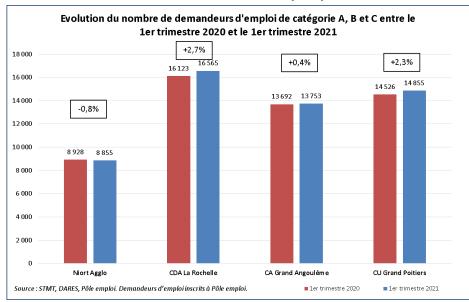
Le SMPT ne prend pas en compte la durée du temps de travail; comptabilise une personne à temps partiel égal à un salarié et ne compte pas les intérimaires. L'effectif moyen peut donc être surestimé dans le tertiaire notamment qui emploie beaucoup de main d'œuvre à temps partiel et le SMPT de l'industrie peut être sur-estimé fait de du la non comptabilisation des intérimaires.

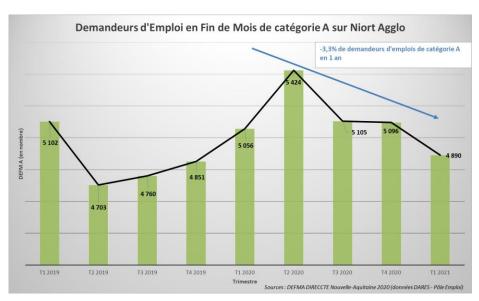
+3,1%: croissance annuelle du SMPT sur Niort Agglo

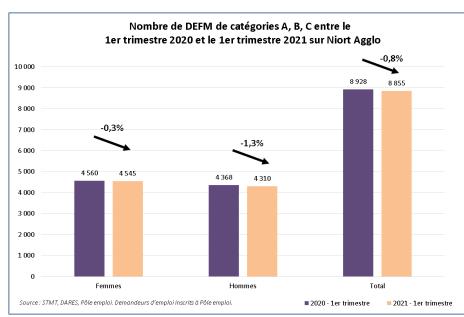
+2,1% : rythme à la hausse du SMPT des Deux-Sèvres.

MARCHE DU TRAVAIL

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par EPCI







Evolution entre le 1^{er} trimestre 2020 et le 1^{er} trimestre 2021

-0,8% demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C pour Niort Agglo.

Soit -73 demandeurs d'emplois des trois catégories.

Evolution des demandeurs d'emploi de catégorie A

sur 1 an

(du 1^{er} trimestre 2020 au 1^{er} trimestre 2021)

Moins 166 demandeurs d'emploi ;

soit -3,3% sur 1 an.

Nota bene: -25,2% cat.B (-390 personnes)

Et +20,8% cat. C (+483 personnes)

1er trimestre 2021

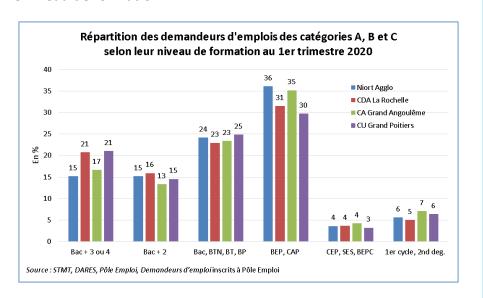
51% de femmes et 49% d'hommes pour les 3 catégories A, B et C.

Répartition sensiblement similaire pour les 3 EPCI de comparaison.

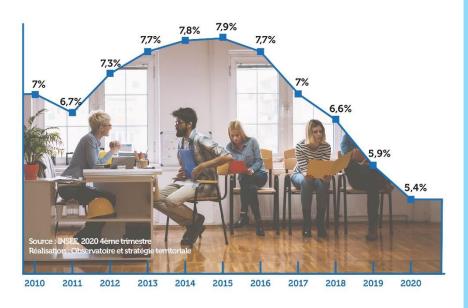
Evolution sur 1 an

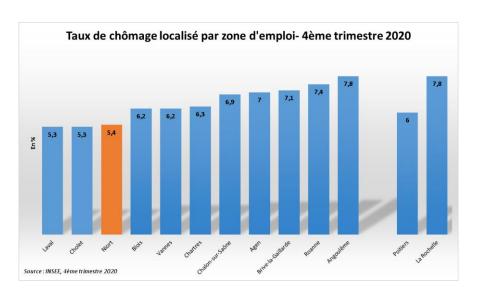
Le nombre de demandeurs d'emploi des hommes a baissé plus vite que celui des femmes (respectivement -1,3% et -0,3%).

Répartition et évolution du nombre de demandeurs d'emploi selon le niveau de formation



Taux de chômage sur la zone d'emploi de Niort





36% des demandeurs d'emplois disposent d'un niveau de formation de type BEP, CAP à Niort Agglo au 1er trimestre 2021

Cette plus forte proportion se retrouve également pour les EPCI de proximité.

15% de bac+3 et 4 pour Niort Agglo, % le plus faible des 4 EPCI.

Nota Bene: +4,9% de bac +3 et +4 demandeurs d'emplois: sur Niort Agglo en 1 an. C'est +6,7% pour la CDA de La Rochelle et +5,9%pour la CU Grand Poitiers.

Taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2020

5,4% : Zone d'emploi de Niort

5,6%: Deux-Sèvres

7,2% : Nouvelle-Aquitaine

7,7%: France métropolitaine

La zone d'emploi de Niort : 163 communes

La zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Le taux de chômage localisé de la zone d'emploi de Niort arrive en deuxième position après la zone d'emploi de Cholet et au même niveau que Laval parmi un ensemble de territoires de comparaison.

SOURCES ET METHODES

1. Les données de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre des Métiers

Le nombre de créations et de radiations est issu de données à une date arrêtée. D'un trimestre sur l'autre, des actualisations peuvent donc être effectuées.

Les établissements identifiés par la CCI et la CMA relèvent du privé uniquement et comprennent les établissements employeurs. Sont exclus des fichiers des chambres consulaires : les professions libérales, les SCI, les GIE, les coopératives, les mutuelles.

2. Les données URSSAF

Emploi et masse salariale : le champ couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité dans le département, dans le secteur concurrentiel (hors agriculture). Ce secteur concurrentiel comprend tous les secteurs d'activités économiques sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale du secteur privé font l'objet de diffusions trimestrielles et de bilans annuels dans la publication *Acoss Stat.* Des analyses régionales sont également diffusées dans les publications des Urssaf. En outre, les effectifs salariés et le nombre d'établissements du secteur privé font l'objet d'une diffusion annuelle à des niveaux fins.

3. Les demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes inscrites à Pôle emploi. Conformément aux recommandations du rapport du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (Dares) et Pôle emploi présentent depuis 2009, à des fins d'analyse statistique, les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi selon les catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins dans le mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) :
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

niortagglo Agglomération du Niortais

140, rue des Equarts - CS 28770 - 79027 Niort Cedex Tél. 05 17 38 79 00

> Site web : www.niortagglo.fr Twitter : @NiortAgglo